

REPUBLIQUE FRANCAISE

RAPPORT N° 112

**CONSEIL DEPARTEMENTAL
DES BOUCHES-DU-RHONE**

REUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 21 Octobre 2016

SOUS LA PRESIDENCE DE MME MARTINE VASSAL

RAPPORTEUR(S) : MME MARINE PUSTORINO

OBJET

Actions d'encadrement socio-professionnel au sein de structures d'Insertion par l'Activité Economique (SIAE) : conventions liant le Département des Bouches-du-Rhône et les associations ACTUS, les Restaurants du Coeur, Acta Vista, Régie Service 13 et Régie Services Nord Littoral.

**Direction Générale Adjointe de la Solidarité
Direction de l'insertion
0413317377**

PRESENTATION

Depuis le 1er décembre 2008, le Département est chef de file de la politique publique d'insertion et, à ce titre, il a en charge l'insertion sociale et professionnelle.

La loi précise que le bénéficiaire du RSA a droit à un accompagnement social et/ou professionnel adapté à ses besoins et organisé par un référent unique, si et seulement si, il est titulaire d'un contrat d'engagement réciproque (CER).

Les demandes présentées dans le rapport ressort de cette politique obligatoire. Elles sont portées par 7 associations.

L'action relève de l'accompagnement professionnel.

Les personnes relevant de cet accompagnement professionnel sont des personnes proches de l'emploi, dont les problèmes périphériques sont limités et n'entravent pas une dynamique d'accès à l'emploi.

Le Conseil départemental a inscrit le présent dispositif dans son Programme Départemental d'Insertion (PDI) 2014-2016. Ce document définit sa politique départementale d'accompagnement social et professionnel, recense les besoins et l'offre locale, et en planifie les actions.

Pour toutes ces actions, la collectivité a convenu de financer en participant pour la première partie aux dépenses de structure et pour la seconde partie aux résultats obtenus, selon l'action. En aucun cas il ne s'agit de subvention de fonctionnement des dites associations.

En effet, le secteur de l'Insertion par l'Activité Economique (IAE) permet aux personnes en difficulté sociale et professionnelle d'accéder à un emploi durable par l'acquisition de savoir-être, de savoir-faire et d'une expérience professionnelle. A cette fin, les structures d'Insertion par l'Activité Economique (SIAE) assurent, sur une durée maximale de 2 ans, une action d'encadrement technique et professionnel dénommée « tutorat ».

Par délibération n° 258, adoptée par la Commission Permanente le 29 juin 2007, les modalités d'attribution de subventions, pour les actions d'encadrement socioprofessionnel au sein des SIAE, ont été fixées pour les Ateliers ou Chantiers d'Insertion (ACI) comme suit :

Action d'encadrement dans les Ateliers ou Chantiers d'Insertion (ACI)

Un ACI est un dispositif d'insertion ayant l'agrément de SIAE et conventionné par l'Etat après avis du Conseil Départemental pour l'Insertion par l'Activité Economique (CDIAE). Il a pour vocation l'embauche et la mise en situation de travail, sur des actions collectives, de personnes présentant des difficultés sociales et professionnelles.

Dans le cadre des ACI, les contrats de travail ont une durée hebdomadaire de 26 heures modulables, dont, en moyenne, 20 heures de production et 6 heures consacrées aux activités de formation et d'accompagnement.

Au delà de 6 postes agréés par le CDIAE, 50%, a minima, de la totalité des postes à pourvoir doivent être attribués à des bénéficiaires du RSA socle.

La fonction de tutorat est financée pour un montant de 3.500 € par an et par bénéficiaire, à partir de 3 postes attribués à des bénéficiaires du RSA socle, recrutés en Contrat à Durée Déterminée d'Insertion (CDDI).

Il est donc proposé de financer les 7 actions décrites en détail dans le tableau ci-après, soit 7 actions d'Ateliers ou Chantiers d'Insertion (ACI).

| Organismes | Action Période prévisionnelle | Plus-value de l'action | Territoire des PI | Public Bénéficiaire du RSA socle (BRSA) | Montant de l'aide du Département 2016 Cofinancements publics hors contrats aidés Montant de l'aide précédente | Références des dossiers : - N° DI - N° BA pour les associations - Réunion CTD - Projet |
|--|---|--|---|---|--|---|
| <p>ACTA VISTA</p> <p><u>statut</u> : association</p> <p><u>adresse</u> : Fort Saint Nicolas – 1 Bd Charles Livon – 13007 Marseille</p> <p><u>président</u> : Monsieur Pierre Pavin de Lafarge</p> | <p>IAE Tutorat - Atelier ou Chantier d'Insertion (ACI)</p> <p>« Chantier d'insertion Lazaret des îles–Hôpital Caroline du Frioul»</p> <p>Du 12/12/2016 au 11/12/2017</p> | <p>En 2007, Acta Vista propose à la Ville de Marseille un projet de chantier d'insertion et de formation appuyé sur la restauration de l'Hôpital Caroline du Frioul. Cette action permet le développement des actions d'insertions, de formation et qualification des personnes éloignées de l'emploi.</p> <p>Les salariés en insertion bénéficient d'une formation technique et qualifiante en partenariat avec l'AFPA leur permettant de présenter le titre professionnel de « Maçon du bâti ancien ».</p> <p>Afin d'assurer l'accompagnement socio-professionnel, Acta Vista met en place un accompagnement individualisé et des actions fédératrices de groupe.</p> <p>Le bilan intermédiaire établi au 15/05/2016 atteste que :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 2 BRSA ont obtenu un CDI ; - 5 BRSA ont obtenu un CDD ; - 1 BRSA a obtenu un Contrat d'Avenir ; - 1 BRSA est en formation qualifiante. <p>34 salariés étaient présents aux sessions de certification et 30 % ont obtenu un Titre Professionnel.</p> | <p>Pôle 1 (Marseille 1^{er} / 5^{ème} 6^{ème} / 7^{ème} arr.)</p> | <p>58 postes en insertion dont 35 BRSA recrutés en CDDI sur un ACI</p> | <p>122.500,00 € soit 3.500,00 € X 35 BRSA</p> <p>Cofinancements publics : Etat : 599.885,00 € Région: 33.721,00 € Intercommunalité : 420.000,00 € Autre : 30.000,00 €</p> <p>Montant financé en 2015/2016 : 122.500,00 € pour 35 BRSA</p> | <p>2016.7/81</p> <p>INS-000622</p> <p>CTD du 30/08/2016</p> <p>Renouvellement de la convention 2015/2016</p> |

| | | | | | | |
|---|---|---|---|--|--|--|
| <p>REGIE SERVICES NORD LITTORAL</p> <p>Statut : association</p> <p>adresse : La Bricarde Bâtiment J1 – BP54 159, Bd Henri Barnier 13315 Marseille</p> <p>Président : Monsieur Kasser KOHRLI</p> | <p>IAE Tutorat - Atelier ou Chantier d'Insertion (ACI)</p> <p>«Chantier d'insertion Les Aygalades / Les Bourrely»</p> <p>Du 01/11/2016 au 31/10/2017</p> | <p>L'association a une connaissance des publics en difficulté avérée et reconnue en matière notamment d'accompagnement social et professionnel. Ce chantier joue un rôle fondamental d'utilité sociale, de cohésion sociale et de prévention sur les cités les Aygalades et les Bourrely.</p> <p>Ce chantier a commencé en septembre 2009 suite aux besoins du bailleur 13 Habitat et afin d'améliorer le cadre de vie et la gestion urbaine de proximité. Il remplace le chantier d'insertion « Les Aygalades » décision actée par le CDIAE en date du 4 février 2016. Cette structure a été retenue dans le cadre de l'appel à projet 13 Habitat lancé suite au décret n°2015-1138 du 14 septembre 2015 rectifiant la liste des quartiers prioritaires de la politique de la ville.</p> <p>Compte tenu de l'élargissement de ces périmètres, 13 Habitat a modifié ces zones d'intervention. De fait, le territoire de l'action proposé par Régie Service Nord Littoral concerne désormais les cités les Aygalades et les Bourrely.</p> <p>Cette action consiste en :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'entretien et le nettoyage des espaces communs extérieurs et des espaces verts (entretien et taille des végétaux, création de massifs et plantation de végétaux et arbustes, mise en place de système d'arrosage...); - des travaux de petite maçonnerie (réparations des trottoirs, sous bassement des immeubles, marquages au sol, petits travaux de réparation sur les aires de jeux...). <p>Les salariés en insertion au sein de ce chantier bénéficient d'une offre de formation adaptée individualisée et axée sur un projet professionnel élaboré, en complément de la formation sur les espaces verts et petite maçonnerie inhérente au fonctionnement optimal du chantier.</p> <p>Le bilan de l'action précédente établie au 30 juin 2016 atteste que, sur les 6 BRSA recrutés :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 1 salarié a effectué une période de mise en situation professionnelle (PSMP) dans un snack ; - 1 salarié suit des cours linguistiques ; - 1 salarié effectue des démarches de recherche d'emploi dans le secteur de la restauration ; - 1 salarié valide son projet dans la manutention ; - 1 salarié définit son projet professionnel sur les métiers du bâtiment chez les Compagnons du Devoir ; - 1 salarié travaille sur un projet professionnel de chauffeur livreur. | <p>Pôle 5 (Marseille 15^{ème} et 16^{ème} arr.)</p> | <p>10 postes en insertion dont 6 BRSA en CDDI, sur un ACI</p> | <p>21.000,00 €</p> <p>soit 3.500,00 € X 6 BRSA</p> <p>Cofinancements publics :</p> <p>Etat: 144.650,00 € Région : 10.000,00 € Politique de la Ville : 10.000,0 € MPM : 6.000,00 € 13 Habitat : 50.000,00 €</p> <p>Montant financé en 2015/2016 : 21.000,00 € pour 6 BRSA.</p> | <p>2016.6/76</p> <p>N° INS-000578</p> <p>CTD du 30/08/2016</p> <p>Renouvellement de la convention 2015/2016</p> |
|---|---|---|---|--|--|--|

| | | | | | | |
|---|---|---|--|---|---|---|
| <p>REGIE SERVICE 13</p> <p>Statut : association</p> <p>Adresse : la Bégude sud – Bât F – 98 Av. de la Croix Rouge. 13013 Marseille</p> <p>Président : Monsieur Philippe MAZEL</p> | <p>IAE Tutorat – Atelier ou Chantier d'Insertion (ACI)</p> <p>« Chantier d'Insertion Frais Vallon »</p> <p>Du 01/10/2016 au 30/09/2017</p> | <p>La Régie Service 13 est l'une des plus importante structures d'insertion par l'activité économique implantée dans les quartiers Nord de Marseille. Le Chantier d'Insertion Frais Vallon a bénéficié d'un accueil très positif par les habitants du quartier.</p> <p>L'objectif de ce chantier d'insertion vise à améliorer le cadre de vie des habitants de la cité, notamment par l'amélioration des espaces extérieurs, et consiste à favoriser l'insertion professionnelle des personnes éloignées du marché de l'emploi classique.</p> <p>Les principales activités du chantier s'articulent autour de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - travaux de peinture (pieds d'immeubles, murets, signalétiques, parking...); - travaux de petite maçonnerie ; - travaux de débroussaillage et d'entretien des espaces verts (tonte, ramassage de feuilles, taille...); - enlèvement d'encombrants. <p>Les salariés en insertion interviennent notamment sur des zones en friche afin de réhabiliter et de (re)créer des lieux d'échanges et de convivialité. Ces personnes cumulant souvent des problématiques sociales et professionnelles acquièrent, par ces activités supports, un savoir être et des comportements professionnels et reprennent confiance en elles.</p> <p>Le bilan intermédiaire établi au 31.03.2016 atteste que 4 sorties ont été réalisées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 1 salarié a validé son projet professionnel en tant qu'agent de nettoyage ; - 1 salarié a validé son projet professionnel dans le secrétariat et est en recherche active d'emploi ; - 1 salarié a validé son projet professionnel dans les espaces verts et suit une formation CAP Paysager ; - 1 salarié a été accompagné dans ses démarches relatives à l'hébergement (logements sociaux) et a été orienté en raison d'une problématique santé. | <p>Pôle 4 (Marseille 13^{ème} / 14^{ème} arr.)</p> | <p>6 postes en insertion dont 5 BRSA recrutés en CDDI sur un ACI</p> | <p>17.500,00 €</p> <p>soit 3.500,00 € X 5 BRSA</p> <p>Cofinancements publics :</p> <p>Etat : 144.108,00 € Région : 16.600,00 € Politique de la Ville : 5.000,00 € HMP : 60.000,00 € OPCA : 9.000,00 €</p> <p>Montant financé en 2015/2016 : 10.500,00 € pour 3 BRSA.</p> | <p>2016.6/64</p> <p>INS-000623</p> <p>CTD du 30/08/2016</p> <p>Renouvellement de la convention 2015/2016</p> |
|---|---|---|--|---|---|---|

| | | | | | | |
|--|--|--|--|---|---|---|
| <p>REGIE SERVICE 13</p> <p>Statut : association</p> <p>Adresse : la Bégude sud – Bât F – 98 Av. de la Croix Rouge – 13013 Marseille</p> <p>Président : Monsieur Philippe MAZEL</p> | <p>IAE Tutorat – Atelier ou Chantier d'Insertion (ACI)</p> <p>« Chantier d'Insertion La Marie Les Olives La Bégude Sud »</p> <p>Du 01/10/2016 au 30/09/2017</p> | <p>Suite à la mise en œuvre du nouveau contrat de ville au 1^{er} janvier 2015, le bailleur social 13 Habitat a lancé un appel à projet relatif à la mise en place de chantiers sur des cités relevant de la politique de la ville.</p> <p>Ce chantier remplace le chantier d'insertion « Les Bégudes » décision actée par le CDIAE en date du 4 février 2016. Cette structure a été retenue dans le cadre de l'appel à projet 13 Habitat lancé suite au décret n°2015-1138 du 14 septembre 2015 rectifiant la liste des quartiers prioritaires de la politique de la ville.</p> <p>Compte tenu de l'élargissement de ces périmètres, 13 Habitat a modifié ces zones d'intervention. De fait, le territoire de l'action proposé par Régie Service 13 concerne désormais les cités les Bégudes Sud, la Marie, les Olives.</p> <p>L'objectif des chantiers d'insertion de la Régie Service 13 consiste à améliorer le cadre de vie des habitants de la cité et de favoriser l'insertion professionnelle de personnes éloignées du marché de l'emploi classique.</p> <p>Les activités du chantier sont en lien direct avec la gestion urbaine de proximité :</p> <ul style="list-style-type: none"> - entretien des espaces verts (tonte des pelouses, débroussaillage, dégagement des bordures, entretien ou réalisation de cheminements piétons, taille des arbustes et des haies, ramassage des feuilles, plantations...); - réalisation de petits travaux de maçonnerie et de peinture. <p>Chaque salarié bénéficie à la fois d'un accompagnement technique et d'un accompagnement socioprofessionnel.</p> <p>La mise en place de cette action s'inscrit dans une logique de préoccupation territoriale, ayant pour objectifs principaux :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la levée de freins personnels et sociaux freinant l'accès à l'emploi ; - l'aide à l'élaboration d'un projet professionnel ; - la préparation de la sortie ou de la suite du parcours d'insertion. <p>Le bilan intermédiaire établi au 31.06.2016 atteste de 4 sorties positives :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 1 sortie en formation logistique ; - 2 sorties en formation Alpha Propreté et orientés en Entreprise d'Insertion ; - 1 sortie AFC Engins de Chantier (Action de Formation Conventionnée). | <p>Pôle 4 (Marseille 13^{ème} / 14^{ème} arr.)</p> | <p>10 postes dont 5 BRSA recrutés en CDDI sur un ACI</p> | <p>17.500,00 €</p> <p>soit 3.500,00 € X 5 BRSA</p> <p>Cofinancements publics : DIRECCTE : 144.108,00€ Région : 16.600,00 € Politique de la Ville : 5.000,00 €</p> <p>Montant financé en 2015/2016 : 17.500,00 € pour 5 BRSA.</p> | <p>2015.6/65</p> <p>INS-000620</p> <p>CTD du 30/08/2016</p> <p>Renouvellement de la convention 2015/2016</p> |
|--|--|--|--|---|---|---|

| | | | | | | |
|--|---|---|--|--|---|--|
| <p>REGIE SERVICE 13</p> <p><u>Statut</u> : association</p> <p><u>Adresse</u> : la Bégude sud – Bât F – 98 Av. de la Croix Rouge – 13013 Marseille</p> <p><u>Président</u> : Monsieur Philippe MAZEL</p> | <p>IAE Tutorat – Atelier ou Chantier d'Insertion (ACI)</p> <p>« Chantier d'Insertion Boite à outils Solidaire »</p> <p>Du 01/10/2016 au 30/09/2017</p> | <p>L'objectif des chantiers d'insertion de la Régie Service 13 vise à améliorer le cadre de vie des habitants de la cité et de favoriser l'insertion professionnelle de personnes éloignées du marché de l'emploi classique.</p> <p>L'action « Boite à Outils Solidaire » offre aux locataires de l'ensemble des cités gérés par 13 Habitat (La Rose, la Marie, Les Olives) des solutions afin d'améliorer leur confort et entretenir leur logement.</p> <p>Le planning de réalisation des travaux par les salariés BRSA s'effectue en lien avec le bailleur 13 Habitat. Le chantier a également établi un partenariat avec le Pôle Emploi.</p> <p>Chaque salarié bénéficie à la fois d'un accompagnement technique et d'un accompagnement socioprofessionnel.</p> <p>La mise en place de cette action s'inscrit dans une logique de préoccupation territoriale, ayant pour objectifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la levée de freins personnels et sociaux freinant l'accès à l'emploi ; - l'aide à l'élaboration d'un projet professionnel ; - la préparation de la sortie ou de la suite du parcours d'insertion. | <p>Pole 4 (Marseille 13^{ème} / 14^{ème} arr.)</p> | <p>10 postes dont 5 BRSA recrutés en CDDI, sur un ACI</p> | <p>17.500,00 €</p> <p>soit 3.500,00 € X 5 BRSA</p> <p><u>Cofinancements publics</u> :</p> <p>Etat : 158.220,00€ Région : 18.000,00 € Politique de la ville : 10.000,00 €</p> | <p>2016.6/71</p> <p>INS-000617</p> <p>CTD du 30/08/2016</p> <p>NOUVEAU DOSSIER</p> |
|--|---|---|--|--|---|--|

| | | | | | | |
|---|---|---|---|--|--|---|
| <p>LES RESTAURANTS DU CŒUR RELAIS DU CŒUR DES BOUCHES-DU-RHÔNE</p> <p>Adresse : 30 avenue de Boisbaudran, ZI de La Delorme. 13015 Marseille</p> <p>Statut : association</p> <p>Président : M. Bernard NOS</p> | <p>IAE Tutorat - Atelier ou Chantier d'insertion (ACI)</p> <p>« Chantier d'insertion logistique »</p> <p>Du 01/10/2016 au 30/09/2017</p> | <p>Le projet de ce chantier d'insertion s'articule autour de deux principes majeurs:</p> <ul style="list-style-type: none"> - aider les personnes en grande difficulté à se restructurer ; - faciliter le retour à l'emploi. <p>Les Restaurants du Cœur font face à une augmentation de la gestion des denrées alimentaires depuis 2015. De ce fait, l'association développe les collectes impliquant nécessairement une mobilisation du personnel.</p> <p>Le chantier d'insertion consiste dans la logistique des marchandises récoltées par les Restos du cœur. Ainsi, les salariés du chantier sont amenés à développer des compétences dans l'entreposage et la distribution, à travers des postes de préparateur de commandes, manutentionnaire, cariste et chauffeur livreur.</p> <p>De nombreuses formations sont proposées aux salariés en insertion à partir de ce chantier. Ainsi, le partenariat avec l'A.F.P.A. (Association de Formation Professionnelle pour Adulte) se poursuit afin de permettre aux salariés en insertion d'obtenir le titre professionnel de Préparateur de Commande, de suivre également des formations en informatique et des cours linguistiques.</p> <p>Grâce au partenariat développé avec les restaurants du cœur, tous les bénéficiaires effectuent des périodes en immersion (PSMP) afin de valider leur projet.</p> <p><i>Le bilan intermédiaire pour la période de novembre 2015 à décembre 2016</i> atteste que 5 bénéficiaires sont sortis du chantier le 11/05/2015 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 1 salarié a été orienté vers un CAP Emploi ; - 1 salarié va intégrer une préparation au concours d'aide soignant ; - 1 salarié a validé son projet de conduite poids lourd. - 2 salariés ont dû arrêter le chantier suite à des problèmes de santé. <p>Actuellement, 6 BRSA poursuivent le chantier et effectuent des périodes en immersion dans le domaine de la logistique et de la restauration. Tous les salariés présenteront le titre professionnel AFPA « Préparateur de commandes en entrepôt ».</p> | <p>Pôle 5 (15^{ème} et 16^{ème} Arr. Marseille)</p> | <p>12 postes en insertion dont 7 BRSA en CDDI, sur un ACI</p> | <p>24.500,00 €</p> <p>soit 3.500,00 € X 7 BRSA</p> <p>Cofinancements publics : Etat : 101.527,00 € Région : 27.000,00 € Politique de la Ville : 99.000,00 €</p> <p>Montant financé en 2015/2016 : 24.500,00 €</p> | <p>2016.6/70</p> <p>N° INS-000584</p> <p>CTD du 30/08/2016</p> <p>Renouvellement de la convention n° 2015.6/99 2015/2016</p> |
|---|---|---|---|--|--|---|

| | | | | | | |
|---|--|---|----------------------------|--|---|--|
| <p>ASSOCIATION CHEVAUX DE TRAITS D'UNION SOCIALE</p> <p><u>Statut</u> : association</p> <p><u>Adresse</u> : C/O Cité du Cheval – Quartier Kilmaine – 13150 Tarascon</p> <p><u>Président</u> : Monsieur Gérard Ginsburger</p> | <p>IAE Tutorat – Atelier ou Chantier d'Insertion (ACI)</p> <p>Chantier d'Insertion « Equilibre »</p> <p>Du 01/10/2016 au 30/09/2017</p> | <p>L'objectif principal de cette action consiste en la mise en place d'un secteur hippomobile à visée écologique au cœur de la ville de Tarascon. Ce chantier d'insertion bénéficie, par ailleurs, de la présence d'une cité du Cheval au sein de la commune.</p> <p>Ce chantier a été mis en place en collaboration étroite entre les différents partenaires du territoire et la mairie de Tarascon.</p> <p>Ce projet favorise l'insertion sociale et professionnelle des habitants soumis à des freins majeurs tels que difficultés d'emploi, précarités sociales et manque de qualification.</p> <p>Ainsi, la présence du cheval dans la ville devient porteuse de lien social pour les habitants ainsi que pour les salariés en insertion.</p> <p>Les actions réalisées par les salariés en insertion s'articulent autour de 5 axes majeurs :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) l'entretien des chevaux et des boxes ; 2) l'entretien du réseau pluvial et des avaloirs de Tarascon ; 3) le transport hippomobile de touristes de la gare fluviale jusqu'au centre ville avec visite des sites historiques ; 4) l'entretien des extérieurs du quartier Kilmaine ; 5) la sensibilisation aux éco-gestes dans les quartiers. 6) <p>Le bilan intermédiaire couvrant la période d'octobre 2015 à mars 2016 atteste que :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 1 salarié est en CDI d'assistante technique sur ACTUS ; - 1 salarié est en contrat d'avenir accompagnateur scolaire à la RDT 13 ; - 1 salarié est en formation qualifiante CAP jardinier paysagiste ; - 1 salarié est en formation qualifiante Préparateur de commandes ; - 1 salarié effectue des missions d'intérim chez Distrimag. | <p>Pôle 7 (Arles)</p> | <p>12 postes dont 8 BRSA en CDDI sur un ACI</p> | <p>28.000,00 €</p> <p>3.500,00 € x 8 BRSA</p> <p>Cofinancements publics :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Etat DIRECCTE : 12.000,00 € - Région : 27.000,00 € - Intercommunalité ACCM : 10.000,00 € - ACCM Politique de la ville : 11.000,00 € - Autre ACSE Politique de la ville : 4.000,00 € - CD13 Politique de la Ville : 4.000,00 € <p>Montant financé en 2015/2016 : 24.500,00 € pour 7 BRSA</p> | <p>2016.6/72</p> <p>INS-000662</p> <p>CTD du 30/08/2016</p> <p>Renouvellement de la convention</p> <p>2015/2016</p> |
| | | <p>TOTAL</p> <p>71 BRSA recrutés en CDDI sur 7 ACI</p> | <p>248.500,00 €</p> | | | |

INCIDENCES FINANCIÈRES

En cas de décision favorable et conformément aux conventions, dont les projets correspondent aux conventions type d'action d'encadrement IAE prévues à cet effet, ces actions seront financées sur les crédits de paiement de l'exercice 2016 :

| Programme | Opération | Libellé | Imputation | Engagement |
|-----------|-----------|---|--|---------------------|
| 16015 | 1007138 | Aide à l'encadrement des structures d'insertion | Chapitre 017 Fonction 564 Article 6574 | 248.500,00 € |

CONCLUSION

Au bénéfice des considérations qui précèdent et sur proposition de la Déléguée à l'Insertion sociale et professionnelle, je vous serais obligée de bien vouloir prendre la délibération ci-jointe.

Signé
La Présidente du Conseil Départemental

Martine VASSAL